

LA GUERRE DU BOIS AURA-T-ELLE LIEU ?

Selon l'Observatoire du métier de la scierie, les conflits d'usage sont en train de « faire bouger les lignes » à l'amont de la filière bois. Mouvement lent mais irréversible qui, depuis une dizaine d'années, s'est installé en France comme à l'étranger. Il met en évidence des problématiques qui bouleversent les pratiques professionnelles, créent des tensions entre les acteurs et surtout déstabilisent les pratiques commerciales qui pourraient aller jusqu'à remettre en cause l'avenir des industries papetières, celles du sciage et de la fabrication des panneaux.

Des conflits d'usage déstabilisateurs

Ces conflits d'usage sont de plusieurs types :

-l'export des grumes en direction de la Chine¹ qui défraie la chronique des journaux professionnels, de la presse locale et des télévisions régionales et nationales. Une « fuite de bois » privant scieurs, fabricants de panneaux, papetiers, d'une matière première détournée des filières traditionnelles au profit seulement des « mieux-disant » chinois et des pratiques spéculatives des traders ;

-la croissance exponentielle du bois d'énergie. Un secteur qui recycle les produits connexes de scierie en permettant à ces mêmes scieries d'équilibrer des bilans financiers malmenés par la crise. L'affectation de plus en plus massive vers le bois énergie ne fait pas les affaires des papetiers et fabricants de panneaux qui peinent de plus en plus à trouver une matière première qui leur était, il y a encore quelques années, naturellement acquise de la part des scieurs mais aussi de la part du secteur forestier qui y dirigeait ses bois d'éclaircie. La scierie pourrait-elle aussi craindre que ses approvisionnements soient détournés par la filière bois énergie ? D'autant que les circuits de collecte sont perturbés par les diverses aides publiques en faveur des énergies renouvelables : subventions d'investissement, cours plus ou moins administrés des granulés ou des kilowatts contractualisés avec les unités de cogénération ou les simples centrales thermiques au bois, malgré le rendement désastreux de celles-ci ;

-l'approvisionnement tendu des scieries. Peu concernées par le problème, les scieries artisanales trouveront toujours leur volume nécessaire à proximité de leur site, mais le conflit d'usage entre mégas scieries et scieries moyennes fait déjà débat dans plusieurs pays européens et aux USA. Les besoins volumétriques favorisent les contrats d'approvisionnement au détriment d'acteurs plus modestes qui peinent de plus en plus à alimenter leur process. Sans compter que le secteur industriel n'hésite plus à mener en justice son fournisseur si celui-ci n'assume pas ses engagements². Nous n'en sommes pas encore là en France sauf que le conflit d'usage agit lorsque les grands groupes, loin de leur base, viennent s'approvisionner au détriment des acteurs locaux ;

-la pression des écologistes, des riverains... Il y a une vingtaine d'années, sous la pression des écologistes, des scieries américaines ont été obligées de fermer à cause de l'impossibilité de prélever du bois dans des zones de protection d'espèces animales³. L'exemple récent de riverains s'opposant à l'implantation de la scierie Erschia dans le Morvan montre la capacité d'une population à se mobiliser et à s'opposer à un projet industriel déstructurant leur



¹ Selon French Timber dans « La construction d'une politique douanière européenne, un enjeu stratégique pour les scieries françaises. FNB. 2012 », le volume de grumes exportées en 2011 en direction de la Chine a été de:

-135 717 m³ de grumes résineuses, contre 89 749 m³ en 2010 ;

-120 000 m³ de grumes de chêne français au premier semestre, soit 5 555 containers et plus de 80 000 m³ de hêtre.

² Dans la région Rhénanie du Nord-Westphalie, le groupe autrichien Klausner a déposé en début d'année 2013 une plainte devant la Cour régionale de Münster pour non-respect des engagements initiaux de ce land, datant de 2007.

³ La chouette tachetée du Nord-Ouest américain et de l'Ouest canadien est protégée depuis juin 1990. Bûcheronnage et activité de sciage sont interdits dans les zones de nidification. <http://l'expansion.lexpress.fr> Pierre Briançon 22.07.1999. La protection du caribou forestier remet aussi en cause l'avenir des scieries québécoises avec la réduction des possibilités forestières que va amener l'ajout d'aires protégées. <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/201311/15/01-4711166-richard-garneau-rencontre-des-maires.php>

environnement. Un autre exemple récent au Québec montre que la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides s'oppose⁴ au projet de coupe sur le mont Kaaikop de 180 hectares issus d'un permis émis par le ministère des Ressources naturelles.

Et enfin, la rétention de certains propriétaires⁵ qui conservent les coupes prévues au plan de gestion, pour se mettre « en réserve » cette ressource locale. Le volume de bois offert au marché est ainsi réduit, hors toute réglementation ou protection des massifs ou des peuplements.

Des arbitrages nécessaires, l'État pourrait s'en mêler à l'exemple de la Belgique

Le cas emblématique de la Roumanie qui subit une véritable déforestation (voir encadré) doit permettre de s'interroger sur la politique forestière actuelle et surtout celle à venir. Quel est le devenir de l'utilisation du bois ? Les potentiels ? Les pratiques forestières ? Les usages du bois dès l'amont de la filière ?

Le commerce libéral et l'ouverture des frontières montrent qu'il n'y a plus de « chasse gardée » dans les usages du bois et les zones d'échange. Tout est possible. Tout est question d'argent et le mieux-disant remporte la mise à tous les coups, qu'il soit acheteur français, allemand, trader belge ou acheteur chinois...

Cependant, sauf à courir le risque de laisser détruire des pans entiers de l'économie nationale, des arbitrages étatiques, politiques et syndicaux sont plus que jamais urgents. Chasser la méfiance devrait permettre aussi de recouvrer la confiance nécessaire au dialogue. Il semble qu'en Belgique où l'approvisionnement des industries du bois devient très préoccupant, le bras de fer a pris un tour politique. Des réunions sont en cours, sous l'égide de Jean-Marc Nollet, ministre wallon au Développement durable et de l'énergie. Elles devraient mettre en œuvre une stratégie biomasse, annoncée depuis deux ans⁶.

Maurice Chalayer

Observatoire du métier de la scierie

L'AVENIR DE LA FORET ROUMAINE MENACEE !

Pour rentabiliser la huitième forêt d'Europe, la Roumanie se donne au plus offrant. En rendant les terres confisquées sous le régime communiste, l'État roumain, accusé de laxisme, laisse couper et extraire le bois d'une manière anarchique. Le prélèvement serait supérieur à la croissance biologique et la pérennité d'une des plus belles forêts européenne serait menacée. Le résultat volumétrique de ce prélèvement anarchique et mal contrôlé serait bien au-delà du chiffre officiel des 12 millions de m³ de bois récoltés, soit 9.5 Mm³ de bois d'œuvre et 3 Mm³ de bois d'industrie. Certains avancent que l'équilibre entre le prélèvement et les 18 millions de m³ de production biologique serait menacé.



⁴ Projet contesté devant la Cour supérieure. <http://www.lapresse.ca/>

⁵ À l'exemple de certaines communes forestières, parfois aussi sous la pression de leurs habitants.

⁶ <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx>